Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 041-214102394-20260507-202657-DE

LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
Commune de SEIGY

Mairie de Seigy

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 10 (+ 2 pouvoirs)
Vote pour : 12
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de la convocation :
30/04/2026

Séance du 7 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le 7 mai à 19 heures 00 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 30 avril 2026, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Evelyne CAIL, Maire. La convocation a été affichée le 30 avril 2026.

Étaient présents : Mesdames Evelyne CAIL- Christine LEBERT - Sylvie BARIZZI-LOISEL – Nathalie PLAT – Dominique SALLÉ et Messieurs Jean-Marc BIET- Jean-Philippe NONET- Jérôme BECUAU – Damien SELLIER – Dominique SIMONNET.
Étaient absents excusés : Yvette MASSET ayant donné pouvoir à Mme Evelyne CAIL.
Claude BARAT ayant donné pouvoir à M Jean-Marc BIET
Étaient absents : CHESNEAU Stéphanie – NAULEAU Jacky – MARINIER Sylvie

Madame Evelyne CAIL, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 – 7 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Sylvie BARIZZI-LOISEL est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N°202657	**OBJET :** ***MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES*** ***Commission cimetière***	**5. institutions et vie politique** **5.2 fonctionnements des assemblées**

La Commission cimetière est actuellement composée de :

Présidente : CAIL Evelyne
Membres : Yvette MASSET – Christine LEBERT – Damien SELLIER

Jean-Philippe NONET souhaite en faire partie.

Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 13/05/2026
Publié le
ID : 041-214102394-20260507-202657-DE

Le conseil municipal décide à l'unanimité :
- d'arrêter la composition de la Commission cimetière à 5 membres au lieu de 4.
- de désigner au sein de cette commission les membres suivants :
Présidente : CAIL Evelyne
Membres : Yvette MASSET – Christine LEBERT – Damien SELLIER – Jean-Philippe NONET

La secrétaire de séance,

Sylvie BARIZZI-LOISEL

La Maire,

MAIRIE DE SEIGY (Loir-et-Cher)

Evelyne CAIL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 13/05/2026 et de la publication le 13/05/2026
Mme la Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

La Maire,

MAIRIE DE SEIGY (Loir-et-Cher)

Evelyne CAIL